

## **Note d'information relative à l'offre de parts de coopérateur par LUCEOLE SCRL**

Le présent document a été établi par LUCEOLE SCRL.

Le présent document n'est pas un prospectus et n'a pas été vérifié ou approuvé par l'autorité des services et marchés financiers.

Cette note d'information est correcte à la date du 14/9/2020.

**AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.**

**LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT**

**Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.**

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

L'émetteur estime que les risques les plus importants pour l'investisseur sont les suivants :

Risques propres à l'émetteur - opérationnels et commerciaux :	<p>Faillite du producteur de la turbine, recours contre le permis, mauvaise estimation de la production de l'éolienne, évolution du prix de vente de l'électricité. Evolution défavorable du recours en annulation introduit par 4 riverains : toutefois, selon le cabinet juridique consulté, aucun des moyens d'annulation soulevés ne semble manifestement fondé.</p> <p>Retard dans la réalisation technique des installations de production d'électricité entraînant un retard au démarrage des installations et donc à la génération d'un chiffre d'affaire</p>
Risques propres à l'émetteur - liés aux subventions :	Lucéole SCRL ne dépend pas de l'octroi de subside.
Risques propres à l'émetteur - gouvernance :	<p>La gouvernance de Lucéole SCRL veut que son conseil d'administration soit composé de personnes compétentes : finance, gouvernance d'entreprises, technique.</p> <p>Le Conseil d'administration est épaulé par des Groupes de compétences et de propositions (GCP) composés de coopérateurs.</p> <p>Le projet est encadré par les équipes techniques d'Eneco, un des plus gros acteurs Benelux du secteur.</p>
Autres risques :	...

## Partie II : Informations concernant l'émetteur.

### A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Rue Abraham Gilson, 1 6723 Habay-la-Vieille Belgique
1.2 Forme juridique	Société Coopérative à Responsabilité Limitée (SCRL)
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	BE 0830.542.506
1.4 Site internet	<a href="http://www.luceole.be">www.luceole.be</a>
2. Activités de l'émetteur	<p>Impliquer les citoyens dans le développement des énergies renouvelables</p> <p>Réaliser des investissements durables dans le domaine des énergies renouvelables</p>
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur.	N/A
4. Eventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	N/A
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	<p>Philippe Verbauwhede, président, Bodange</p> <p>Michel Dolmans, vice-président, Habay-la-Vieille</p> <p>Jean-Pierre Courtois, secrétaire, Nobressart</p> <p>Didier Brisbois, trésorier, Arlon</p>

	Jean-François Gerkens, membre, Vance Samuel Courtois, membre, Arlon Tristan Carion, membre, Arlon Yves Storder, membre, Orsinfaing Jérôme Mackels, membre, Habay-la- Vieille
5.2 Identité des membres du comité de direction.	N/A
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	N/A
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	Le conseil d'administration exerce son mandat bénévolement, aucune pension, retraite ou autre avantage n'est provisionné.
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	N/A
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Néant
9. Identité du commissaire aux comptes.	Le collège des commissaires se compose de Mme Laurence Nicks, Mr Michel Arany et Mr Alfred Besonhé .

## B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	Comptes des exercices 2018 et 2019 joints en annexe
2. Fonds de roulement net.	Le fond de roulement net au 30 juin 2020 s'élève à 367.885,80 €. Il est suffisant au regard des obligations actuelles de la structure.
3.1 Capitaux propres.	Au 30 juin 2020, - les capitaux propres sont de 664.612,11 €. - le ratio de solvabilité est à 90,97%
3.2 Endettement.	Au 30 juin 2020, le taux d'endettement s'élève à 9,03%. Le montant des dettes (dettes fournisseurs à moins d'un an) s'élève à 5.227,21 €..
3.3 Date prévue du break-even. Cette date dépend du plan financier fourni par	Juin 2022

l'émetteur au comité de label. Ce plan financier est une projection qui dépend de nombreux facteurs dont la réalisation est incertaine.	
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	Pas de changement significatif de la situation financière de la société depuis la date des derniers comptes annuels.

### Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

#### A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	100 €
1.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	100 €
1.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	Pas de limite
2. Prix total des instruments de placement offerts.	1.200.000 €
3.1 Date d'ouverture de l'offre.	11/9/2020
3.2 Date de clôture de l'offre.	10/9/2021
3.3 Date d'émission des instruments de placement.	Au robinet
4. Droit de vote attaché aux parts.	Une voix par coopérateur quel que soit le montant de son investissement
5. Modalités de composition du Conseil d'administration.	La coopérative est administrée par un conseil d'administration composé de sept (7) membres au moins et de neuf (9) membres au maximum, possédant la qualité de coopérateurs, nommés par l'assemblée générale à la majorité absolue (moitié plus une des voix présentes ou représentées) à la fois des coopérateurs garants (catégorie A) et des coopérateurs ordinaires (catégories B+C). La durée du mandat des administrateurs est de quatre ans ; ils sont rééligibles. La qualité d'administrateur est réservée à des personnes n'exerçant aucun mandat politique. Ne peut être élu au conseil d'administration une personne exerçant un mandat dans une structure publique ou privée dont les activités peuvent générer un conflit d'intérêt avec les projets d'investissements de la coopérative. En cas de vacance d'un poste d'administrateur, le conseil d'administration peut pourvoir au remplacement jusqu'à ce que l'assemblée générale suivante en décide de manière définitive.
6. Frais à charge de l'investisseur.	Néant

7. Allocation en cas de souscription	Premier arrivé, premier servi, remboursement des dernières souscriptions le cas échéant.
--------------------------------------	--

## B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis.	Financement d'une éolienne à construire sur le parc de Fauvillers, au travers de la constitution d'une société d'exploitation
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.	Coût global du projet Eolien – Fauvillers : 4.200.000 €. Fonds propres : 1.200.000 € Autres sources de financement : 3.000.000 € (voir sub 3 infra)
3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré	Partenariats avec 3 autres coopératives : 500.000 € Financement bancaire ou auprès d'offices publiques spécialisées : 2.500.000 €. Ce financement bancaire n'est pas encore acquis.
4. Pour plus d'information, veuillez consulter le site <a href="http://www.luceole.be">www.luceole.be</a>	

## Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

### A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	Part de coopérateur
2.1 Devise des instruments de placement.	Euros
2.2 Dénomination des instruments de placement.	Parts de coopérateurs Les parts sociales doivent être entièrement libérées au moment de leur souscription.
2.3 Valeur nominale des instruments de placement.	100 €
2.4 Valeur comptable de la part au 31/12/2019	89,76 €
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre :	Le remboursement éventuel de parts à l'associé se fait à la valeur comptable si elle est inférieure à 100 €, sinon à 100 €.
2.6 Plus-value	En aucun cas, il ne peut être remboursé plus que la partie libérée par le coopérateur sur sa part.
3. Modalités de remboursement.	Tout coopérateur ne peut démissionner que dans les six premiers mois de l'exercice social. Un remboursement est en principe subordonné à un délai de douze mois, à dater du jour de la démission, de la demande de remboursement partiel ou total ou de l'exclusion. Le conseil d'administration a la faculté

	de postposer un remboursement si celui-ci avait pour conséquence de mettre gravement en péril la trésorerie de la coopérative ou de réduire l'actif net suivant la définition de l'article 429 du Code des sociétés en dessous de la part fixe du capital social.
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Dernier rang
5.Eventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	Les parts sociales ne peuvent être cédées ou transmises qu'à des coopérateurs et moyennant l'accord du conseil d'administration.
6. Le cas échéant, taux d'intérêt annuel et, le cas échéant, mode de détermination du taux d'intérêt applicable au cas où le taux d'intérêt n'est pas fixe.	N/A
7. Politique de dividende	Le dividende est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire des coopérateurs (AGO). Il est plafonné par le code des sociétés et l'agrément CNC (max 6%).
8. Date de paiement de l'intérêt ou de la distribution du dividende.	Tel que défini lors de l'AGO (généralement dans le mois qui suit l'AG d'approbation des comptes.)

## Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité :	Un précompte mobilier de 30 % est retenu à la source sur les dividendes. Les particuliers assujettis à l'impôt des personnes physiques sont toutefois exonérés de précompte mobilier sur la première tranche de 416,50 € de dividende. <b>Pour l'année de revenus 2018, exercice d'impôts 2019, le montant de l'exonération s'élève à 640 €.</b> Voir l'avis relatif à l'indexation automatique en matière d'impôts sur les revenus. — Exercice d'imposition 2019, Moniteur belge du 26 janvier 2018 p.6591 ).
Plainte concernant le produit financier	En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à Lucéole SCRL, Rue Abraham-Gilson 1 , 6723 Habay-la-Vieille ou <a href="mailto:info@luceole.be">info@luceole.be</a> Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : <a href="mailto:contact@mediationconsommateur.be">contact@mediationconsommateur.be</a> ).

20	30/08/2020	BE 0830.542.506	13	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20468.00597	A 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À  
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **LUCEOLE**  
 Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée  
 Adresse: Rue Abraham Gilson N°: 1 Boîte:  
 Code postal: 6723 Commune: Habay-la-Vieille  
 Pays: Belgique  
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Arlon  
 Adresse Internet: www.luceole.be

Numéro d'entreprise BE 0830.542.506

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 22-10-2010

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

22-07-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2019

au

31-12-2019

Exercice précédent du

01-01-2018

au

31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 2.2, A 6.1.2, A 6.2, A 6.5, A 6.6, A 6.7, A 6.9, A 7.1, A 7.2, A 8, A 9, A 10, A 11, A 12, A 13, A 14, A 15, A 16, A 17, A 18, A 19

**Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.**



N°	BE 0830.542.506	A 2.1
----	-----------------	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**DOLMANS Michel**

Rue Abraham Gilson 1  
6723 Habay-la-Vieille  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-05-2014

Administrateur

**STORDER Yves**

Rue de la Civanne 11  
6724 Rulles  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-05-2014

Administrateur

**VERBAUWHEDE Philippe**

Chemin Grand champ 126  
6637 Fauvillers  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-05-2014

Administrateur

**COURTOIS Jean-Pierre**

Quartier du Moulin Impérial 308A  
6717 Attert  
BELGIQUE

Début de mandat: 13-05-2016

Administrateur

**SERVAIS Arnaud**

Rue du Centre 72  
6717 Attert  
BELGIQUE

Début de mandat: 13-05-2016

Administrateur

**BRISBOIS Didier**

Rue du Maitrank 68  
6700 Arlon  
BELGIQUE

Début de mandat: 03-05-2019

Administrateur

**CARION Tristan**

Rue Sonnetty 75  
6700 Arlon

N°	BE 0830.542.506		A 2.1
----	-----------------	--	-------

BELGIQUE

Début de mandat: 03-05-2019

Administrateur

**COURTOIS** Samuel

Rue Sonnetty 75

6700 Arlon

BELGIQUE

Début de mandat: 03-05-2019

Administrateur

**MACKELS** Jérôme

Rue de Rimbiery 76/B

6723 Habay-la-Vieille

BELGIQUE

Début de mandat: 03-05-2019

Administrateur

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>375.112</u></b>	<b><u>225.758</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.1.1	21	<b>81.884</b>	<b>29.187</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.1.3	28	<b>293.228</b>	<b>196.571</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>313.752</u></b>	<b><u>158.971</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>30.611</b>	<b>15.987</b>
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	30.611	15.987
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>283.141</b>	<b>136.266</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1		<b>6.718</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>688.864</b>	<b>384.729</b>

N°	BE 0830.542.506	A 3.2
----	-----------------	-------

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>PASSIF</b>		
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
	<b>Capital</b>		
	10/15	<u>620.977</u>	<u>381.647</u>
	10	<b>691.800</b>	<b>455.000</b>
	Capital souscrit	691.800	455.000
	100		
	Capital non appelé		
	101		
	<b>Primes d'émission</b>		
	11		
	<b>Plus-values de réévaluation</b>		
	12		
	<b>Réserves</b>		
	13		
	Réserve légale		
	130		
	Réserves indisponibles		
	131		
	Pour actions propres		
	1310		
	Autres		
	1311		
	Réserves immunisées		
	132		
	Réserves disponibles		
	133		
	<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	<b>-70.823</b>	<b>-73.353</b>
	(+)/(-)		
	14		
	<b>Subsides en capital</b>		
	15		
	<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		
	19		
	<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		
	16		
	<b>Provisions pour risques et charges</b>		
	160/5		
	Pensions et obligations similaires		
	160		
	Charges fiscales		
	161		
	Grosses réparations et gros entretien		
	162		
	Obligations environnementales		
	163		
	Autres risques et charges		
	164/5		
	<b>Impôts différés</b>		
	168		
	<b>DETTES</b>		
	17/49	<u>67.887</u>	<u>3.082</u>
	<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>60.657</b>	
6.3	17		
	Dettes financières		
	170/4		
	Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		
	172/3		
	Autres emprunts		
	174/0		
	Dettes commerciales		
	175		
	Acomptes reçus sur commandes		
	176		
	Autres dettes	60.657	
	178/9		
	<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>7.221</b>	<b>3.073</b>
6.3	42/48		
	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		170
	42		
	Dettes financières		
	43		
	Etablissements de crédit		
	430/8		
	Autres emprunts		
	439		
	Dettes commerciales		
	44	7.171	2.738
	Fournisseurs		
	440/4	7.171	2.738
	Effets à payer		
	441		
	Acomptes reçus sur commandes		
	46		
	Dettes fiscales, salariales et sociales		
	45		
	Impôts		
	450/3		
	Rémunérations et charges sociales		
	454/9		
	Autres dettes	50	165
	47/48		
	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
	492/3		
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>688.864</b>	<b>384.729</b>
	10/49		

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	10.501	-4.194
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		27
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	12.289	5.091
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	420	551
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	350	
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>-2.558</b>	<b>-9.836</b>
<b>Produits financiers</b>	6.4	75/76B	<b>5.174</b>	<b>6.275</b>
Produits financiers récurrents		75	5.174	6.275
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>	6.4	65/66B	<b>86</b>	<b>18</b>
Charges financières récurrentes		65	86	18
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>2.530</b>	<b>-3.579</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>2.530</b>	<b>-3.579</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>2.530</b>	<b>-3.579</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>-70.823</b>	<b>-73.353</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	2.530	-3.579
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-73.353	-69.774
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>-70.823</b>	<b>-73.353</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0830.542.506	A 6.1.1
----	-----------------	---------

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXX	49.508
8029	64.986	
8039		
8049		
8059	114.494	
8129P	XXXXXXXXXXX	20.321
8079	12.289	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	32.610	
21	81.884	

N°	BE 0830.542.506	A 6.1.3
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXXXX	196.571
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365	96.657	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	293.228	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	28	293.228	



N°	BE 0830.542.506	A 6.3
----	-----------------	-------

## ETAT DES DETTES

### VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

### DETTES GARANTIES

#### Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

#### Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

#### Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

#### Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
42	
8912	60.657
8913	
8921	
891	
901	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
892	
902	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**RÉSULTATS**

**PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL**

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

**Produits non récurrents**

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

**Charges non récurrentes**

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

**RÉSULTATS FINANCIERS**

**Intérêts portés à l'actif**

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087		
76		<b>27</b>
76A		27
76B		
66	<b>350</b>	
66A	350	
66B		
6503		

N°	BE 0830.542.506	A 6.8
----	-----------------	-------

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### RESUME DES REGLES D'EVALUATION

#### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

Les chiffres de l'exercice sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise

#### II. Règles particulières

##### Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

##### Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.

##### Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles ne comprend pas de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill est/n'est pas supérieure à 5 ans.

##### Immobilisations corporelles:

Les immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

##### Amortissements actés pendant l'exercice:

Taux en %

##### Principal Frais acces

Méthode Base Min. Max. Min. Max.

1. Frais d'établissement

2. Immobilisations

incorporelles 10 10 10 10

3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux\*

4. Installations, machines et outillage\*

5. Matériel roulant\*

6. Matériel de bureau et mobilier

ordinateur

7. Autres immobilisations corporelles

L (linéaire)

D (dégressive)

A (autres)

NR (non réévaluée)

R (réévaluée)

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice

prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR

\*Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas

échéant, l'objet d'une ligne distincte

20	26/08/2019	BE 0830.542.506	12	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19519.00055	A 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À  
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **LUCEOLE**  
 Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée  
 Adresse: Rue Abraham Gilson N°: 1 Boîte:  
 Code postal: 6723 Commune: Habay-la-Vieille  
 Pays Belgique  
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Arlon  
 Adresse Internet: www.luceole.be

Numéro d'entreprise BE 0830.542.506

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 22-10-2010

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 03-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2018 au 31-12-2018

Exercice précédent du 01-01-2017 au 31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 2.2, A 6.1.2, A 6.2, A 6.5, A 6.6, A 6.7, A 6.9, A 7.1, A 7.2, A 8, A 9, A 10, A 11, A 12, A 13, A 14, A 15, A 16, A 17, A 18, A 19

N°	BE 0830.542.506	A 2.1
----	-----------------	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**STILMANT** Emmanuel

Chemin de Geneveaux 201  
6637 Fauvillers  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-05-2014

Administrateur

**DOLMANS** Michel

Rue Abraham Gilson 1  
6723 Habay-la-Vieille  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-05-2014

Administrateur

**STORDER** Yves

Rue de la Civanne 11  
6724 Rulles  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-05-2014

Administrateur

**VANDEVELDE** Christine

Faubourg Saint Michel 6  
6750 Musson  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-05-2014

Administrateur

**VERBAUWHEDE** Philippe

Chemin Grand champ 126  
6637 Fauvillers  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-05-2014

Administrateur

**COURTOIS** Jean-Pierre

Quartier du Moulin Impérial 308A  
6717 Attert  
BELGIQUE

Début de mandat: 13-05-2016

Administrateur

**SERVAIS** Arnaud

N°	BE 0830.542.506		A 2.1
----	-----------------	--	-------

Rue du Centre 72  
6717 Attert  
BELGIQUE

Début de mandat: 13-05-2016

Administrateur

**KEIGNAERT** Suzanne

Rue du Stade 37/102  
6880 Bertrix  
BELGIQUE

Début de mandat: 13-05-2016

Administrateur

**TROISFONTAINE** Edmond

Grand Rue 27  
6637 Fauvillers  
BELGIQUE

Début de mandat: 13-05-2016

Administrateur

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>225.758</u></b>	<b><u>75.755</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.1.1	21	<b>29.187</b>	<b>23.665</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.1.3	28	<b>196.571</b>	<b>52.090</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>158.971</u></b>	<b><u>307.077</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>15.987</b>	<b>12.974</b>
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	15.987	12.974
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>136.266</b>	<b>293.455</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>6.718</b>	<b>648</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>384.729</b>	<b>382.832</b>

N°	BE 0830.542.506	A 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b>381.647</b>	<b>380.726</b>
<b>Capital</b>		10	<b>455.000</b>	<b>450.500</b>
Capital souscrit		100	455.000	450.500
Capital non appelé		101		
<b>Primes d'émission</b>		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>-73.353</b>	<b>-69.774</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b>3.082</b>	<b>2.106</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.3	42/48	<b>3.073</b>	<b>2.045</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	170	
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.738	1.868
Fournisseurs		440/4	2.738	1.868
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		12
Impôts		450/3		12
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	165	165
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3	<b>9</b>	<b>61</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>384.729</b>	<b>382.832</b>



## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	-4.194	-3.188
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A	27	
Chiffre d'affaires		70	15	
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	4.257	
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	5.091	4.029
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	551	1.547
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>-9.836</b>	<b>-8.764</b>
<b>Produits financiers</b>	6.4	75/76B	<b>6.275</b>	<b>205</b>
Produits financiers récurrents		75	6.275	205
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>	6.4	65/66B	<b>18</b>	
Charges financières récurrentes		65	18	
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>-3.579</b>	<b>-8.559</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>-3.579</b>	<b>-8.559</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>-3.579</b>	<b>-8.559</b>

N°	BE 0830.542.506	A 5
----	-----------------	-----

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-)	9906	<b>-73.353</b>	<b>-69.774</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-3.579	-8.559
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-69.774	-61.215
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-)	14	<b>-73.353</b>	<b>-69.774</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0830.542.506	A 6.1.1
----	-----------------	---------

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXXX	38.895
8029	10.613	
8039		
8049		
8059	49.508	
8129P	XXXXXXXXXXXX	15.230
8079	5.091	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	20.321	
21	29.187	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXXXX	52.090
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365	144.481	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	196.571	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	28	196.571	

N°	BE 0830.542.506	A 6.3
----	-----------------	-------

## ETAT DES DETTES

### VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

### DETTES GARANTIES

#### Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

#### Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

#### Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

#### Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
42	170
8912	
8913	
8921	
891	
901	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
892	
902	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

## RÉSULTATS

### PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

### PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

#### Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

#### Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

### RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087		
76	<b>27</b>	
76A	27	
76B		
66		
66A		
66B		
6503		

N°	BE 0830.542.506	A 6.8
----	-----------------	-------

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### RESUME DES REGLES D'EVALUATION

#### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

Les chiffres de l'exercice sont comparables à ceux de l'exercice précédent .

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise

#### II. Règles particulières

##### Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

##### Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.

##### Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles ne comprend pas de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill est/n'est pas supérieure à 5 ans.

##### Immobilisations corporelles:

Les immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

##### Amortissements actés pendant l'exercice:

Taux en %

##### Principal Frais acces

Méthode Base Min. Max. Min. Max.

1. Frais d'établissement

2. Immobilisations

incorporelles 10 10 10 10

3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux\*

4. Installations, machines et outillage\*

5. Matériel roulant\*

6. Matériel de bureau et mobilier

ordinateur

7. Autres immobilisations corporelles

L (linéaire)

D (dégressive)

A (autres)

NR (non réévaluée)

R (réévaluée)

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice

prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR

\*Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas

échéant, l'objet d'une ligne distincte